Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 037-213700313-20261007-D2026_146-DE

ville de BOURGUEIL

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 octobre à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqués le 1er octobre 2026, se sont réunis à la salle du conseil municipal de Bourgueil, sous la présidence de Monsieur Benoît BARANGER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents :	20
Nombre de conseillers votants :	**25**

Présents : Benoît BARANGER, Emmanuelle VEILLE, Jean-Baptiste THOUET, Magali L'HERMITE, Thierry GASNIER, Marie-Aude BOURDIN, Frédéric ROCHE, Catherine ECHAPT, Gilles PELLÉ, Jackie FORASTIER, Nicole LOIRE MOREAU, Sylvie JACOB, Francis SIREAU, Nadine LEROYER, Catherine TENDRON, Yannick TRITT, Philippe FAISANT, François LAUBIE-BOUCHON, Cécile PICHOT, Lise VEILLE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
M. Alain JAMET a donné pouvoir à M. Frédéric ROCHE
M. Frédéric BLANC a donné pouvoir à M. Gilles PELLÉ
Mme Laurie CHARLE a donné pouvoir à Mme Catherine TENDRON
Mme Cécilia PATARD a donné pouvoir à M. Jackie FORASTIER
M. Jocelyn RAULOT a donné pourvoir à Mme Catherine ECHAPT

Absents :
Joris BOSSÉ, Yoann GUILLONNEAU

Secrétaire de séance : Madame Catherine TENDRON est désignée pour remplir cette fonction.

D2026_146 CULTURE – FESTIVAL DU CINEMA 2026 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BOURGUEIL ET LES CINEMAS DE L'ABBAYE ET DE L'AMICALE

Rapporteur : Madame Catherine ECHAPT, adjointe en charge du festival du cinéma

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de la programmation culturelle, la ville de Bourgueil organisera du 12 au 18 novembre 2026, la dix-septième édition du Festival du cinéma de Bourgueil.

Des séances pour le jeune public et les seniors seront également programmées.

Pour la bonne organisation de ce festival, une convention de partenariat avec les cinémas de l'Abbaye et de l'Amicale doit être établie afin d'en définir les conditions.

Il est proposé à l'assemblée municipale d'adopter et de signer la convention de partenariat entre la commune de Bourgueil et les cinémas.

Au vu de ces éléments,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le projet de convention ci-annexé,
VU le rapport présenté,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, par 25 voix POUR, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 037-213700313-20261007-D2026_146-DE

❒ **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat entre la commune de Bourgueil et les cinémas de l'Abbaye et de l'Amicale, sous réserve d'annulations.

❒ **DIT** que la présente délibération est valable pour l'organisation du Festival du Cinéma qui se déroulera du 12 au 18 novembre 2026, en partenariat avec la Ville de Bourgueil et les cinémas de l'Abbaye et de l'Amicale.

❒ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat et tout document nécessaire à la poursuite de ce dossier.

❒ **IMPUTE** les dépenses correspondantes au budget principal de la commune.

ANNEXE :

Convention de partenariat - Festival du cinéma

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication par voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet http://www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance le 7 octobre 2026

Certifié exécutoire compte tenu de
La publication ou notification le :

La secrétaire de séance
Catherine TENDRON

MAIRIE DE BOURGUEIL 37140

Le Maire,
Benoît BARANGER

MAIRIE DE BOURGUEIL 37140